

Revel le 05 décembre 2024

Objet : Informations Contrat Local de Santé

Mesdames, Messieurs les Maires

Nous vous communiquons 2 informations importantes à transmettre à vos administrés :

D'une part, il est désormais possible de se rapprocher du Centre de Santé de Revel afin d'inscrire les personnes que vous aurez identifiées sans médecins traitants.

D'autre part, notre Contrat Local de Santé nous permet d'adhérer au dispositif du "Transport Solidaire en Santé" sur le territoire de la Communauté Professionnelles Territoriales en Santé (CPTS) Lauragais, retenue pour son lancement officiel.

Les territoires d'expérimentation ont été validés à la suite du Comité de Pilotage du projet Mobilité Solidaire en Santé organisé par l'Agence Régionale de Santé, en présence de la Croix Rouge.

Depuis septembre 2024, la Croix Rouge active ce nouveau dispositif expérimental dans un « aller-vers » pour assurer une couverture des zones blanches et renforcer la présence de l'association sur les territoires isolés. En effet, de plus en plus de personnes en situation de vulnérabilité font face à des barrières d'accès aux services de soins, de première nécessité et aux droits (couverture santé, minima sociaux...).

Ce dispositif dit mixte combine à la fois des rdv programmés et non programmés mais ne vient en aucun cas en concurrence avec des transporteurs sanitaires privés.

Le public cible, soumis à des critères d'inclusion et d'exclusion (Mobilité, vulnérabilité, état de santé, parcours de soin) est alors éligible ou pas au transport.

En pratique, un chauffeur posté à Villefranche Lauragais, est à la disposition des personnes dépourvues de solutions de mobilité pour se rendre à un rdv médical ou paramédical (médecin, dentiste, séances de kiné, orthophonistes...) dans un rayon kilométrique variable.

La prise de rendez-vous se fait en 3 étapes (minimum 24h avant la date du rdv), auprès de la coordinatrice Croix Rouge, à l'initiative d'un professionnel ou de la personne en demande :

- Demande de transport par mail : coordination-ts.dt31@croix-rouge.fr ou au téléphone : 05-64-10-42-40
- Evaluation des critères d'éligibilité au transport solidaire en santé
- Programmation du transport

A toutes fins utiles, la coordinatrice de la Croix rouge est joignable pour répondre à vos interrogations.

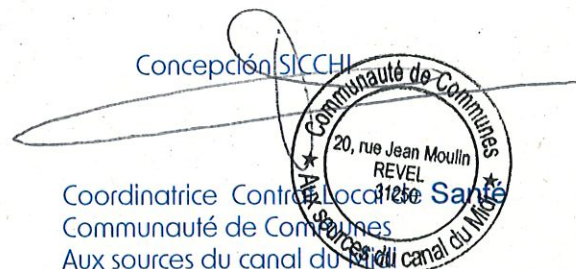
Avec nos respectueuses salutations

Jérôme GARCIA



Vice-Président Petite Enfance et Prévention-Santé
Communauté de Communes
Aux sources du canal du Midi

Concepción SICCHI



Coordinatrice Contrat Local de Santé
Communauté de Communes
Aux sources du canal du Midi